



RECRUTEMENT DES ANIMATEURS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Information sur la procédure de sélection

AVANT LE VENDREDI 27 MARS 2020

Comme chaque année, nous recherchons le meilleur en matière d'encadrement pour limiter les risques d'une part, et faire bénéficier les enfants d'une bonne qualité d'animation, d'autre part. Ce sont les raisons pour lesquelles, il convient de faire parvenir en mairie un courrier motivé qui démontre vos intentions pour les activités. Celui-ci sera accompagné d'un curriculum vitae et d'une photocopie de vos diplômes ou des attestations de formation.

Vous venez d'effectuer votre session théorique de formation BAFA et vous souhaitez avoir la possibilité de passer votre stage pratique durant les activités organisées dans le cadre des ALSH, il est nécessaire que vous fassiez acte de candidature.

Les candidatures sont à adresser et à déposer en Mairie à :

Monsieur Jean-Luc COQUERELLE

Maire de Montigny-en-Ostrevent

« Candidatures ALSH »

59182 MONTIGNY-EN-OSTREVENT